3EME COMITE DE SUIVI DE SEGUR :

LE MINISTRE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE CORRIGE ENFIN L'INJUSTICE DU RECLASSEMENT POUR LES PH EN PROLONGATION D'ACTIVITÉ…

MAIS OUBLIE LES PH EN ACTIVITÉ !!!

Ce lundi 12 avril 2021, le Ministre des Solidarités et de la Santé a présidé le 3ème comité de suivi du Ségur et se félicite de la tenue des engagements du Ségur.

Action Praticiens Hôpital, union d'Avenir Hospitalier et de la Confédération des Praticiens des Hôpitaux ne partage pas cette analyse.

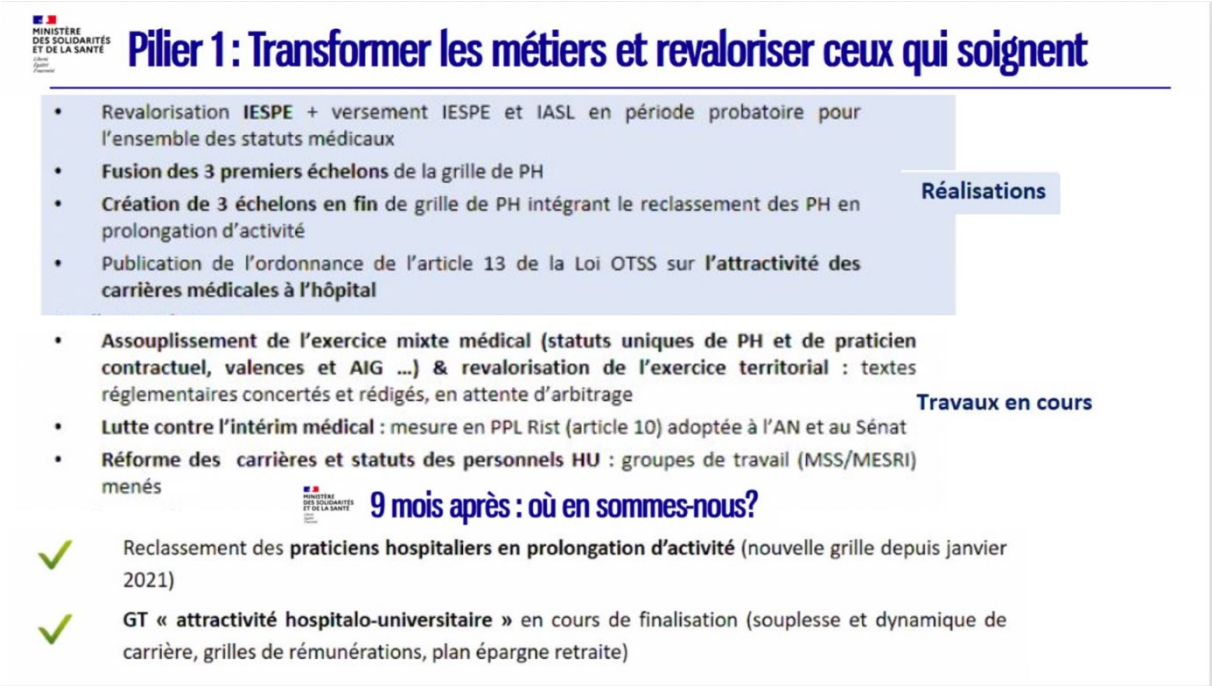

Extraits de la présentation de la DGOS du 12 avril sur le suivi du Ségur

Suite aux concertations du plan Ma Santé 2022, qui prévoyait la suppression des 3 premiers échelons de PH, le reclassement, aurait dû être réglé au sein des « négociations » Ségur. Au contraire, sont crées une série d'injustices, puisque les mesures Ségur défavorisent :

- Tous les PH en activité, les privant d'une reprise de 4 ans d'ancienneté accordée aux PH nommés après le 1er octobre 2020,
- Tous les PH en prolongation d'activité, les privant de l'accès aux 3 derniers échelons car leur ancienneté dans le dernier échelon n'était pas intégrée.

Que constatons-nous ?

Le Ministre annonce ce jour pour les PH en prolongation d'activité la correction de cet oubli. Mais aucune mesure nouvelle n'est prise pour **ceux qui portent à bout de bras l'hôpital d'aujourd'hui et feront encore vivre celui de demain. Le Ministre campe sur une position incompréhensible, renonçant à corriger l'erreur du Ségur en vantant qu'il nous propose « une dynamique et une perspective de carrière ».**

Action Praticiens Hôpital a demandé en séance que la reprise des 4 années d'ancienneté vienne corriger l'effet dévastateur de cette mesure discriminatoire pour tous les praticiens hospitaliers. Sur ce sujet comme celui de la 5ème demi-journée, qui étaient les deux principales revendications d'APH lors des ultimes concertations du Ségur, nous sommes rejoints par une intersyndicale signataire du protocole d'accord !

Avec encore 30% de postes vacants à l'hôpital (et jusqu'à 40 % dans les spécialités à permanence des soins, celles-là même qui sont particulièrement sollicitées par la crise sanitaire), le Ségur devait mettre en place une politique pour l'attractivité des carrières médicales à court, moyen et long terme.

Pourtant, dans une enquête récente, seulement 23% des internes veulent rester à l'Hôpital Public…

NON, le Ministre ne peut se féliciter des résultats du Ségur des professions médicales !

Action Praticiens Hôpital et l'ensemble des composantes s'insurgent sur des discours qui ne sont que des écrans de fumée et continueront à faire fuir les praticiens de l'hôpital. Ni le reclassement de tous les praticiens sur un principe équitable de reprise de 4 ans d'ancienneté, ni la valorisation de la permanence des soins sur le travail de nuit et de week-end, ni le décompte du temps de travail (au minimum : 24 heures = 5 demi-journées), demandes pourtant indispensables, portées lors du Ségur par APH pour un choc d'attractivité pour devenir et rester praticiens hospitaliers, ne sont envisagées.

Comment l'État Français peut-il se satisfaire d'une réforme qui ne répond pas à la nécessaire reconnaissance du travail et de la pénibilité de l'exercice quotidien des praticiens hospitaliers ?

APH demande à être reçu par le Ministre des solidarités et de la santé et avertit que, sans geste significatif du ministère envers les praticiens hospitaliers dans leur ensemble, appellera à une mobilisation massive des praticiens hospitaliers à l'issue de la vague actuelle de COVID.

Dr Jean-François Cibien
Président Action Praticiens Hôpital
Président d'Avenir Hospitalier
Tél 06 07 19 79 83

Dr Carole Poupon
Vice-présidente Action Praticiens Hôpital
Présidente de la Confédération des Praticiens des Hôpitaux
Tél 06 76 36 56 67